



RONDES FEMININES DE L'ASCENSION **MARSAC (Creuse)** **CHAMPIONNATS INTERREGIONAUX** **FEMININS DU GSO** **Règlement particulier**

Généralités

Le territoire français a été découpé en 5 interrégions par la Fédération Française de Cyclisme: **PARIS NORD** (Ile de France, Nord Pas de Calais, Normandie, Picardie), **CENTRE OUEST** (Bretagne, Orléanais, Pays de la Loire), **EST** (Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche Comté, Lorraine), **GRAND SUD OUEST** (Aquitaine, Auvergne, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes), **SUD EST** (Corse, Côte d'Azur, Dauphiné Savoie, Languedoc-Roussillon, Lyonnais, Provence).

Pour ce qui concerne l'interrégion **Grand Sud-Ouest**, il a été décidé d'organiser les championnats féminins à tour de rôle par chaque région.

En 2012, l'organisation incombe au **Comité d'Aquitaine**. Aucun club de ce comité n'a pu assurer cette organisation. Elle est donc confiée à l'**Association des Amis du Cyclisme Féminin**.

Organisation

Les Rondes de l'Ascension servent de support aux championnats interrégionaux féminins du Grand Sud-Ouest.

Elles ont lieu le **jeudi 17 Mai 2012** à **MARSAC (Creuse)**, sur un circuit de 8,7 Km, entièrement situé sur cette commune, selon le programme suivant:

- 13h30: course minimes/cadettes, 4tours de 8,7 Km, soit 34,8 Km
- 15h30: course juniors/espoirs/seniors, 8 tours de 8,7 Km soit 69,6 Km pour les juniors; 9 tours de 8,7Km soit 78,3 Km pour les espoirs et seniors.

Participation

Les Rondes de l'Ascension sont ouvertes à toutes les féminines minimes, cadettes, juniors, espoirs et seniors de l'ensemble des régions de la Fédération Française de Cyclisme, quelles que soient par ailleurs leurs catégories.

Engagements

Les engagements sont effectués uniquement par Internet, sur le site de la Fédération Française de Cyclisme.

Toutefois, l'Association des Amis du Cyclisme Féminin souhaite connaître dès que possible les intentions de participation pour préparer au mieux les épreuves.

Permanence

La permanence d'accueil se tient le jeudi 17 Mai 2012 à partir de 12h00 à MARSAC (Creuse), au véhicule situé aux abords de la ligne Départ/Arrivée.

Le retrait des dossards se fait à la permanence à partir de 12h30.

Une réunion des délégations régionales, ainsi que des directeurs sportifs des autres équipes avec le club organisateur et le Jury des Commissaires a lieu le jeudi 17 Mai 2012 à 12h00 à la salle polyvalente de MARSAC (Creuse)

Repas – Possibilités d’hébergement

Des menus sportifs sont proposés aux athlètes et à leurs accompagnateurs Chez Jacques, Bar/Bistrot/Crêperie, 1 rue de la Gare, 23210 MARSAC. Les repas doivent être commandés directement en appelant le 05 87 40 02 83 avant le 12 Mai 2012.

Un gîte, Chez BERNIE, est situé sur le bord du circuit. Téléphone 06 73 50 37 00.

Un terrain de camping équipé d’une aire pour camping-cars est disponible sur le bord du circuit. Renseignements en Mairie.

Délégations régionales

Chaque région est représentée par:

- son président (ou un représentant désigné)
- le responsable de la commission féminine qui assure les fonctions de Directeur Sportif
- 1 mécanicien

Chaque région fait connaître à l’organisation avant le 30 Avril 2012, la composition de sa délégation.

Les délégations régionales, le Jury des Commissaires et les membres de l’organisation mangent à 11h00 à la Salle Polyvalente de Marsac (Creuse).

Arbitrage

Le Collège des Commissaires est composé de:

- 1 président du Jury, Directeur de Course : Yves NOUHAUD
- 1 commissaire titulaire : Martine PERLY-DAGOIS
- 1 juge à l’arrivée : Noël BERGERON
- 1 chronométreur : Françoise BERGERON
- 1 aide au classement : Martine FENILLE
- classements informatisé : Yves LAGONOTTE

Radio-Tour et Assistance Technique Neutre

Les liaisons Radio-Tour sont assurées par RCSV au moyen de postes radio pré-réglés sur le canal 155.750

Le service d’assistance technique neutre est assuré par AACF au moyen, d’une voiture et de la voiture balai.

Les délégations assurent le dépannage de leurs compétitrices respectives. Il en est de même pour les équipes en provenance des autres régions.

Service médical

Le service médical est assuré par l’équipage d’une ambulance.

Contrôle anti-dopage

Le contrôle anti-dopage se fait dans un local municipal face à la Mairie de MARSAC (Creuse).

Classements

Pour la course Minimes/Cadettes, il est établi:

- 1 classement scratch
- 1 classement scratch Minimes
- 1 classement scratch Cadettes
- 1 classement scratch GSO

- 1 classement scratch Minimes GSO
- 1 classement scratch Cadettes GSO
- 1 classement scratch par région du GSO
- 1 classement « minimes » par région du GSO
- 1 classement « cadettes » par région du GSO

Pour la course Juniors, il est établi:

- 1 classement scratch
- 1 classement scratch GSO
- 1 classement par région du GSO

Pour la course Espoirs/Seniors, il est établi:

- 1 classement scratch
- 1 classement scratch Espoirs
- 1 classement scratch Seniors
- 1 classement scratch GSO
- 1 classement scratch Espoirs GSO
- 1 classement scratch Seniors GSO
- 1 classement scratch par région du GSO
- 1 classement Espoirs par région du GSO
- 1 classement Seniors par région du GSO

Protocole

Le protocole se déroule pour toutes les concurrentes après l'arrivée de la dernière course.

Sont appelées au podium:

- Les 3 premières du classement scratch du GSO de la course M/C
- Les 3 premières du classement scratch du GSO juniors
- Les 3 premières du classement scratch du GSO espoirs/seniors

Les récompenses de ces classements sont à la charge de l'organisation (Fleurs, coupes, trophées)

Les comités qui utilisent ces courses pour leurs championnats régionaux assurent les récompenses de leurs concurrentes respectives et font connaître à l'Association des Amis du Cyclisme Féminin la consistance de ces récompenses (maillots, écharpes, fleurs, coupes, médailles, etc.)

L'Association des Amis du Cyclisme Féminin peut acheter toutes les fleurs. Elle facture à chaque région les commandes correspondantes. Merci de commander vos fleurs à l'Association des Amis du Cyclisme Féminin avant le 30 avril 2012.

L'ordre de passage sur les podiums est déterminé lors de la réunion des délégations.

Pénalités

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

Circuit

Voir carte jointe

Les mauvaises conditions climatiques hivernales ont dégradé les routes (phénomène de pelade). Les concurrentes sont invitées à reconnaître le circuit et à prendre leurs dispositions pour éviter tout accident dû à ces dégradations.